Bon de Réception

Quai : QUAI 39

CASE SYLDRO

N° de Réception : ~~05/10/26~~

Activité : LIDL 786

Date de Réception : 051026

Code fournisseur :

Réference : 051026786

Infos complémentaires à renseigner :

Info transporteur	
N° CMR:	390
Type de camion :	Fourgon Tautliner
Immat tracteur :	CY 269 HM
Immat remorque :	CE 236 SC
N° de plomb :	FR 116088
Cable de TIR :	Oui Non

Type de palettes	Quantité
Palette Bois Europe	
Palette Bois 1/2 Europe	
Palette bleu CHEP	
Palette bleu 1/2 CHEP	
Palette Rouge LPR	
Palette Rouge 1/2 LPR	
Palette Plastique	
Palette 1/2 plastique	

Commentaires :

Opérateur	NOM
Du déchargement :	21893
De la réception :	

En cas de litige, merci d'appeler la responsable de dossier

Feuille de route

WA F2

06.10.2026

Feuille de route n° : LIDL

Expéditeur: BARBERY, Rue Meaux 7 bis, Barbery 60810

05.10.2026

Tournée 390 Porte Transporteur/Camion: Fictif

AM SPEED Navette NF 1|DR-684-AR

Supermarché	Heure	Contrôle par chauffeur				Surgelé (-18°C ou plus froid)		Frais (-2°C à +2°C)			FL (+11°C à +17°C)		Sec							Total	Etat de Livraison		Contrôle par chauffeur					Contrôle Quantité SPM	Heure Livraison SPM	Temp. OK Sign Mag(2)
Numéro	Livraison	N° TKT																					EP	DD	Rolls	1/4	TKT			
Lieu		Surg.	BO	Frais	VV	Surg	BO	Fr	AF	VV	FL	Fle	Dt	Blc	AS	NF	Tr	Ma	Autre		Reliquat (3)	Avance (4)	1,00	0,50	1,00	0,25	1,00			
Quais																							Gerbé							
72	07:59					EP										48				48			15							
CENTRALISATEUR VLP						DD																	CENTRALISATEUR NF FR 115088 MAMADOU 5H50							
						Rolls																								
						1/4																								

Arrivée	Surg/BO	Frais/VV	FL
Départ			

Valeurs approximatives:

Heure de charg.	07:00
Durée	02:19
Poids	0,00
Kilomètres	0,00

Aperçu ADR: LQ 0 0.00 Points

LQ 0-28 0.00 Kg

Gerbé	Total	EP	DD	Roll	1/4	TKT
15	48	48				

Remarques:

(1) Signature du transporteur

Signature de l'Expédition

Supermarchés Destinataires :

72 Rte de Montereau 100, 77000, Vaux-le-Pénil

Vous dérogerez aux heures de livraison magasin indiquées si le respect de la législation concernant les temps de conduite impose une coupure au chauffeur

(1) Les quantités indiquées sur ce document ont été chargées par le chauffeur qui s'est assuré que le chargement est conforme aux règles de sécurité du transport.La marchandise est transportée sous température conforme.

(2) Le magasin a reçu la quantité indiquée. La température des marchandises a été contrôlée à réception. En cas de litige lors de la livraison, indiquez les réserves nécessaires et prévenir immédiatement le Service Expédition

(3) Reliquat : Palettes Livrées & Facturées sur une date antérieure (J-1)

(4) Avance : Palettes Livrées & Facturées sur une date postérieure (J+1)

TELEMATIQUE OUI / NON

BADGE OUI / NON

LOGGER N ° _____